

CP DU 28 MAI

DIRECTION DE L'ÉDUCATION DES LOISIRS ET DE LA MOBILITE

Politique de l'éducation

✓ Dans le cadre du dispositif « bourses départementales de transport », **35** jeunes, **originaires de Vitry et des communes du canton**, scolarisés hors de la Marne, internes, viennent de se voir octroyer une **allocation départementale de transport**, d'un montant variant entre **121€96 et 914€88**, selon la distance domicile-établissement.

✓ Par ailleurs, la CP vient de voter, pour **70 internes scolarisés dans notre département**, une **allocation départementale de transport**, entre **76€22 et 365€88**, dans les mêmes conditions.

✓ « **bourse de transport** », dont le montant varie (en fonction de la distance) entre **182,94 et 457,35 €**, sous réserve qu'en fin de semestre, ils aient bien fourni une attestation d'assiduité.

Politique sportive et de loisirs

✓ L'association « **Vitry football club** » organise, **les 13, 26 et 27 juin, un tournoi international jeunes**. Pour ces manifestations, la CP vient de voter une subvention de **1200 €**.

Quant à « **l'Amicale des Cavaliers** », ce sont **380 €** qui lui sont alloués pour l'organisation, **les 29 et 30 mai, d'un concours de sauts d'obstacles jeunes à Matignicourt**.

✓ Le Conseil Général aide la pratique sportive chez les jeunes de 6 à 21 ans (sauf licences découvertes ou temporaires). Une participation financière de 10 € par licencié est donnée aux clubs.

De nombreux clubs de notre canton sont concernés par cette aide :

❖ L'École d'arts martiaux : 440 €

- ❖ L'Athlétisme Club Vitryat : Frignicourt
- ❖ La Gauloise Basket : 1170 €
- ❖ L'Univers Cycliste Vitry-Frignicourt : 220 €
- ❖ L'Entente Bignicourt-Frignicourt : 480 €
- ❖ Le Ping pong Club de Frignicourt : 170 €
- ❖ L'Union Sportive de Couvrot : 1090 €
- ❖ Le Judo Club de Couvrot : 560 €
- ❖ L'Union Sportive Chausséenne : 720 €
- ❖ L'AS Marolles : 790 €
- ❖ Le Vitry Football Club : 1230 €
- ❖ La Champenoise : 1720 €
- ❖ L'AS Vitry Hand : 370 €
- ❖ La Société de Natation Vitryate : 1030 €
- ❖ Les Slider's Tribu : 910 €
- ❖ Familles rurales de St Amand/Fion : 150 €
- ❖ Le Vitry Top Tennis de table : 270 €
- ❖ Les Archers Vitryats : 170 €
- ❖ Le Champagne Triathlon : 170 €
- ❖ Le Cercle d'Escrime : 300 €

- ✓ A la suite de l'entretien-évaluation prévu, pour **l'emploi sportif** du club, la CP a voté le renouvellement de la subvention pour l'association « **Slider 's Tribu** ». **8 500 €** sont donc alloués pour la 2^e année de ce dispositif.

DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA PROSPECTIVE

Politique du logement

Le Conseil Général soutient la requalification des quartiers d'habitat collectif dense.

- Or, une **collecte semi-enterrée** va être mise en place dans le quartier du **Hamois**. 18 containers seront installés pour améliorer la qualité de vie des habitants.
- Toujours au **Hamois**, c'est une **clôture** qui est en cours de création, autour de **Parc Léo Lagrange**, afin de le sécuriser et le rendre plus attractif et agréable. Une véritable entrée de parc avec un portail, comme il y en a un à l'hôtel de ville va être posé.
- Le « Parc SNCF » va être aménagé en **parc urbain**, le long de la voie ferrée, côté **Rome Saint Charles**. Il est prévu pour améliorer l'image du quartier, protéger les habitants des nuisances sonores et visuelles liées à la ligne de chemin de fer.
Il sera arboré et constitué :
 - ❖ d'une grande esplanade verte, bordée de cheminements piétons et 2 roues,
 - ❖ de jeux pour enfants, d'un city-stade et de jardins pédagogiques évolutifs,
 - ❖ d'un belvédère,
 - ❖ d'un système de gestion des eaux pluviales,

Pour toutes ces créations, ce sont, respectivement, des subventions de **37 704, 29 048 et 200 000€** que la CP vient d'allouer à la **ville de Vitry**.

Mariane DOREMUS.